

En finir avec le déni...

Préalable du SNJ au CSE Siège

Si nous en avons le pouvoir, c'est bien une motion de censure que nous déposerions contre la direction de l'information. Et si les raisons sont multiples, la dernière en date n'est pas une nouveauté pour le SNJ. Le déni des réalités managériales de notre rédaction nationale.

Récemment, dans une de ses communications, la SDJ de France 3, à la légitimité incontestable, a publié une série de témoignages de consœurs et confrères mis à l'écart, dévalorisés, déprofessionnalisés. De toutes générations, aux carrières diverses et variées, et pas seulement, comme certains s'amusent à les caricaturer, "des ex France 3"... Sous entendant au passage que ce serait quantité négligeable.

Des témoignages anonymes, mais tellement incarnés qu'il n'est pas utile à ce stade de les détailler. Ils sont la matérialisation d'un système qui broie, qui déclasse, qui détruit. Et la réponse de la directrice de la rédaction – et elle l'a même déclaré dans la presse – se résume assez facilement : *"c'est exagéré, ce sont quelques cas individuels et, pour certains, des salariés ingérables"*. Aucune remise en question... pire encore, une volonté affichée de ne pas considérer que cela est systémique, mais uniquement dû au comportement des victimes. La double peine, en quelque sorte.

Deux organisations syndicales se sont emparées du sujet, le SNJ et la CGT.

Le SNJ, à longueur de Comités économiques et sociaux, de liminaires ou de communications syndicales, ne cesse de dénoncer ce casting indécent installé depuis des lustres avec le management toxique très en vogue à France 2 et qui s'est étendu avec la fusion des rédactions.



Nous avons accompagné des salariés pour évoquer leurs situations auprès des directions successives et, parfois, cela a été réglé. Tant mieux, mais au-delà, c'est un système qu'il faut mettre à mal maintenant. Il n'y a pas si longtemps, un directeur parlait des salariés comme étant pour certains des "Ferrari" et d'autres des "2 chevaux"... Depuis, il a quitté le garage et c'est tant mieux. Mais est-ce que cela a changé pour autant aujourd'hui ? Alors nos organisations ont déclenché une alerte en ces termes :

"Nous avons pris connaissance du communiqué de la SDJ 3 rédaction nationale diffusé le vendredi 22 novembre 2024.

Celui-ci est accompagné de 25 témoignages anonymisés de journalistes, hommes et femmes, JRI et rédactrices/teurs faisant état d'un profond malaise au travail au sein de la rédaction nationale de FTV, avec des répercussions alarmantes sur leur santé.

Les faits et les situations évoqués tendent à prouver de graves manquements de l'employeur à ses obligations de garantie de la santé des salariés. ils appellent une réponse urgente de votre part.

La responsabilité personnelle de la direction de l'information et des services RH est engagée."

Les Directrices des ressources humaines de l'information et du groupe nous ont reçus ces derniers jours. Nous avons détaillé ce qui nous apparaît comme une organisation défaillante, tant sur le plan managérial qu'éditorial et humain.

Ceux qui nous dirigent doivent rendre des comptes, et la question de leur responsabilité est au cœur du débat. Mais, en attendant, il ne faut pas baisser la garde. Les directions de l'information et de la rédaction pensent qu'il suffit de dire que tout cela n'existe pas pour régler le problème, alors que le mal est dans tous les services, avec des alertes récentes à InfoVidéo3, chez les correspondants régionaux de France 2, au service Météo, en culture, en société, en politique, chez les journalistes reporters d'images, sans oublier France Info bien évidemment.

Nos communications posent régulièrement cette question qui ne cesse de s'étendre. Nous attendons avec intérêt et impatience les propositions de la Direction des ressources humaines pour envisager les moyens de régler ce qui n'est pas de l'ordre du dysfonctionnement, mais bien d'un système pensé et réfléchi. Nous verrons alors si cela est à la hauteur de l'enjeu.

Quoi qu'il arrive, nous aurons besoin de vous, de vos témoignages, de vos réflexions et, un jour peut-être, de votre force pour nous opposer ensemble à cette entreprise de déstabilisation, de déprofessionnalisation et de déclassement. Aucune discrimination n'est acceptable.

Paris, le 4 décembre 2024